

PARTAGE DE LA ROUTE

Le partage de la route est la cohabitation harmonieuse des différents usagers. Depuis quelques années, le partage de la route avec les usagers vulnérables (piétons et cyclistes) est préoccupant.

FAITS

Le partage de la route dépasse le seul respect des règles du *Code de la sécurité routière* (CSR). Tous les usagers de la route ne sont pas égaux en ce qui concerne les conséquences d'un accident. Les plus vulnérables ne font pas le poids face à un véhicule.

QUI?

› **Chaque année, en moyenne, de 2016 à 2020, les piétons représentent :**

- **65** décès (19%);
- **223** personnes blessées gravement (16%);
- **2 272** personnes blessées légèrement (7%).

› **Chaque année, en moyenne, de 2016 à 2020, les cyclistes représentent :**

- **10** décès (3%);
- **77** personnes blessées gravement (6%);
- **1 149** personnes blessées légèrement (4%).

› **Parmi les personnes accidentées, les catégories d'âge suivantes sont plus à risque :**

- chez les piétons:
 - les personnes de 16 à 24 ans (taux de 46,2 personnes accidentées pour 100 000 habitants);
 - celles de 75 ans ou plus (taux de 38,5 personnes accidentées pour 100 000 habitants);
- chez les cyclistes:
 - les personnes de 10 à 15 ans (taux de 36,8 personnes accidentées pour 100 000 habitants);
 - celles de 16 à 24 ans (taux de 33,8 personnes accidentées pour 100 000 habitants).

› **Parmi les conducteurs impliqués, les catégories d'âge les plus souvent représentées sont :**

- les 25 à 54 ans (50 %) et les 55 ans ou plus (38 %) dans les accidents avec piétons;
- les 25 à 54 ans (51 %) et les 55 ans ou plus (38%) dans les accidents avec cyclistes.

› **L'automobile et le camion léger sont les plus souvent impliqués dans les accidents avec tous les types d'usagers vulnérables.**

› Les véhicules lourds sont impliqués dans 23 % des accidents mortels avec piétons et 28 % des accidents mortels avec cyclistes.

QUOI?

Causes

- › Le facteur contributif le plus souvent mentionné par les policiers dans les accidents avec un usager vulnérable est l'**inattention**.
- › L'**omission de céder le passage** est aussi un facteur important signalé dans les accidents touchant un usager vulnérable.

Opinion publique

- › Seulement 50 % de la population juge que les automobilistes québécois sont généralement respectueux envers les piétons. Toutefois, la presque totalité des personnes sondées (99 %) se considèrent personnellement très ou assez respectueuses envers les autres usagers de la route. Ainsi, ce résultat suggère que les personnes elles-mêmes ne se sentent pas concernées par une modification de leur comportement envers les usagers vulnérables.
- › Parmi les Québécois sondés, 68 % pensent que la circulation sur la route devrait être réservée autant aux conducteurs qu'aux cyclistes. Par contre, si l'on regarde uniquement les répondants non-cyclistes, ce taux baisse à 41 %. À cet effet, des études ont démontré que les automobilistes qui sont aussi cyclistes sont plus attentifs aux cyclistes et aux piétons, notamment aux intersections.

QUAND?

- › Les accidents avec les piétons et les cyclistes ont lieu davantage les jours de semaine (81 %).
- › Les accidents avec piétons surviennent notamment :
 - le jour, entre 6 h et 18 h (70 %);
 - d'octobre à novembre (33 %).
- › Les accidents avec cyclistes surviennent notamment :
 - le soir, de 18 h à minuit (22 %);
 - de juin à août (50 %).

OÙ?

- › Les accidents avec usagers vulnérables surviennent principalement :
 - en environnement urbain (90 %);
 - aux intersections (54 % pour les piétons et 63 % pour les cyclistes).



► Quelques informations supplémentaires

PRINCIPE DE PRUDENCE

- Le principe de prudence a été intégré au CSR en 2018. Il mentionne ceci :
«Tout usager de la route est tenu, surtout à l'égard de celui qui est plus vulnérable que lui, d'agir avec prudence et respect lorsqu'il circule sur un chemin public. Le conducteur d'un véhicule routier est tenu de faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers plus vulnérables, notamment les personnes à mobilité réduite, les piétons et les cyclistes. Les usagers vulnérables, pour leur part, sont tenus d'adopter des comportements favorisant leur propre sécurité.»

LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

- Les études mentionnent ce qui suit :
 - Les conducteurs manquent d'attention et de considération envers les cyclistes et les piétons aux intersections. Effectivement, les conducteurs portent leur attention sur ce qui est plus dangereux pour eux, c'est-à-dire les véhicules, étant donné leur masse plus élevée qu'un usager vulnérable.
 - Le virage à gauche d'un véhicule est l'une des manœuvres les plus dangereuses pour un usager vulnérable.
 - Le virage à droite aux intersections munies d'un feu de circulation est une manœuvre pouvant mettre en danger les piétons et les cyclistes.
 - La manœuvre de recul des véhicules lourds présente un risque accru pour les usagers vulnérables.
 - Les angles morts créés par les piliers de pare-brise sont l'une des causes probables de collisions avec les usagers vulnérables.

► Solutions/actions à privilégier

- Afin de partager la route de façon harmonieuse, les usagers doivent s'assurer d'être visibles et d'adopter un comportement prévisible pour les autres. Par exemple, il peut s'agir :
 - pour le piéton, d'éviter de traverser entre deux voitures stationnées ou d'être caché par un élément (poteau, immeuble, etc.);
 - pour le cycliste, d'éviter de demeurer dans les angles morts des véhicules;
 - pour le conducteur d'un véhicule de promenade, de s'arrêter complètement et aux bons endroits en tout temps aux intersections et aux passages pour piétons;
 - pour le conducteur d'un véhicule hybride ou électrique, de faire preuve de prudence accrue envers les usagers vulnérables (notamment envers les piétons ayant une déficience visuelle, étant donné le peu de bruit généré par ces véhicules);
 - pour le conducteur de véhicules lourds, de toujours signaler ses intentions.
- Des aménagements pensés pour favoriser la sécurité des usagers vulnérables sont des incontournables pour améliorer le bilan routier.
- Aux intersections, endroits les plus critiques pour la sécurité des usagers vulnérables, il importe de sensibiliser les conducteurs à la présence d'usagers vulnérables et à la nécessité de faire preuve d'une prudence accrue envers ceux-ci.
- Le principe de prudence doit être valorisé puisqu'il fait partie de la solution pour une meilleure cohabitation en créant un lien qui unit les différents groupes d'usagers.



► Stratégie de prévention en sécurité routière

La Société abordera le partage de la route autour de la question de la cohabitation, en tentant d'atténuer l'opposition entre les groupes d'usagers. Elle visera, dans ses différentes actions, à humaniser tous les types d'usagers plutôt que de les associer à un véhicule ou à un objet.

Par cette stratégie, la Société contribuera à affaiblir les stéréotypes et à créer un sentiment de proximité entre les différents groupes d'usagers de la route. Elle tentera de les amener à mieux comprendre la réalité des autres afin qu'ils puissent y accorder plus d'attention.

**Société de l'assurance
automobile**

Québec 

Avec vous,
au cœur de votre sécurité